

Un service scolaire a été mis en place à l'entrée du domaine scolaire voie Faustin Barbaroux. Marie Josée MARTEL et Florence GUILLAUME vous y accueillent le lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et le mardi et vendredi de 8h30 à 14h pour les inscriptions : restaurant scolaire, périscolaire, ramassage scolaire...

- Tél : 04 94 63 46 04

Les services proposés sont les suivants :

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Les parents qui travaillent ont la possibilité de déposer leurs enfants entre 7h30 et 8h00 à la garderie périscolaire où des animatrices sont chargées de leur accueil et de leur surveillance avant le début des cours et le soir de 16h30 à 18h30.

Pour l'école maternelle (accueil École les Oliviers) et élémentaires (accueil École le Château, École Simone Veil)

- Périscolaire de 7h30 à 8h20 : Forfait mensuel
- Périscolaire de 16h30 à 18h30: Forfait mensuel
- Périscolaire de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 - Forfait mensuel

PISCINE

De nombreux enfants des écoles maternelle et primaire de la ville ont découvert les joies de la natation depuis l'ouverture de la piscine intercommunale de Sanary, la commune ayant acheté des cycles d'utilisation et pris en charge le transport des élèves. Il faut glisser un bonnet de bain dans son cartable de rentrée.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Un service de ramassage scolaire pour les enfants des écoles primaires d'Ollioules est assuré par la municipalité et Toulon Provence Méditerranée: Inscription auprès du service scolaire. Fournir une photographie et un justificatif de domicile. Départ du bus chaque matin à 7h35. Retour à 16h45 rue du Gros Cerveau.

LES ASSURANCES SCOLAIRES INFORMATION IMPORTANTE

L'assurance scolaire est vivement recommandée. Elle est obligatoire pour les sorties, les voyages scolaires et les activités périscolaires.

L'assurance scolaire doit garantir les dommages :

- Que l'élève pourrait causer à un tiers (garantie de responsabilité civile)
- Qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

Les parents d'élèves peuvent souscrire une assurance scolaire auprès de leur assureur ou choisir un contrat auprès de spécialistes de l'assurance scolaire. Le CCAS peut aussi prendre en charge "sous conditions" de ressources l'assurance garantie de base.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille chaque jour près de 650 convives, offrant des menus variés. Des locaux très fonctionnels, permettant d'accueillir les élèves des écoles d'Ollioules dans des conditions encore améliorées. Deux services traditionnels sont proposés aux enfants de 3 à 6 ans, encadrés par des assistantes spécialisées, dans un réfectoire à leur taille.

Nouveauté rentrée 2017 : Etudes Dirigées

Mise en place d'études dirigées par petits groupes (à la place de l'étude surveillée). Lundi mardi jeudi et

vendredi de 16h30 à 17h30, Tarif 20euros par mois.

Inscription service scolaire

04 94 63 46 04.

accueil :

Lundi et jeudi 8h30 12h30

Mardi et vendredi 8h30 14h